

LETTRE D'INFORMATION N° 2 DE L' ETUDE DE PARC NATUREL REGIONAL CORBIERES FENOUILLEDES- Juillet 2013

Lettre éditée par la Communauté de Communes Agly Fenouillèdes

Crédits photos: CC Agly Fenouillèdes, CC Pays de Couiza, CC Massif de Mouthoumet, CC Aude en Pyrénées, Ot Corbières sauvages, ADAT, copyright Ron Scherl



EDITO

L'étude avance comme prévue ! Elle confirme l'intérêt et la pertinence pour notre territoire de s'engager dans une démarche de création d'un Parc Naturel Régional. Grâce à ses travaux, le cabinet d'études nous aide à construire et affuter l'argumentaire qui servira à la demande de classement. Le périmètre définitif du projet sera déterminé à la rentrée, ainsi que la structure qui servira à porter notre candidature. Des réunions organisées dans chaque inter-communalité concernée par le projet ont permis aux maires du périmètre d'études de prendre connaissance des premières conclusions et de faire part de leurs questions sur la création et les missions d'un Parc Naturel Régional. D'ores et déjà, il est important de se mobiliser. Ce numéro présente de façon très synthétique les principaux éléments issus des premières phases de l'étude.

Une
mobilisation
efficace



Pour prétendre au classement en Parc Naturel Régional, il faut bâtir un argumentaire solide basé sur l'évaluation des patrimoines et des dynamiques du territoire. La première phase de l'étude s'est donc attachée à démontrer en quoi le patrimoine du territoire est riche, reconnu, singulier, mais aussi fragile. Elle a permis également d'identifier en quoi les dynamiques socio-économiques, l'organisation territoriale, la gestion des ressources et des risques et constituent des atouts ou limites pour le projet de création de PNR.

Pendant 6 mois, le bureau d'études a recueilli une grande quantité d'informations et de données. Il a rencontré près de 70 personnes « expertes » dans leur domaine. Il a animé 6 ateliers de travail, réunissant au total 130 participants qui ont apporté leur contribution.

L'ensemble de ce travail très riche fait l'objet de six rapports d'évaluation, d'un atlas cartographique et d'une première base de données.

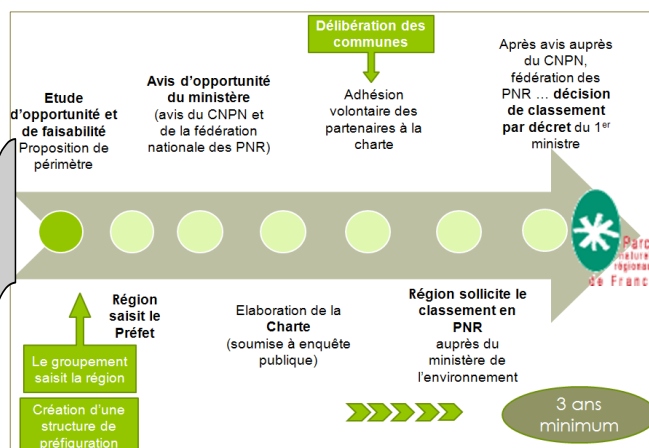
Les rapports sont disponibles en téléchargement sur le site internet de la communauté de commune Agly-Fenouillèdes et à l'adresse suivante :

www.cc-aglyfenouilledes.fr

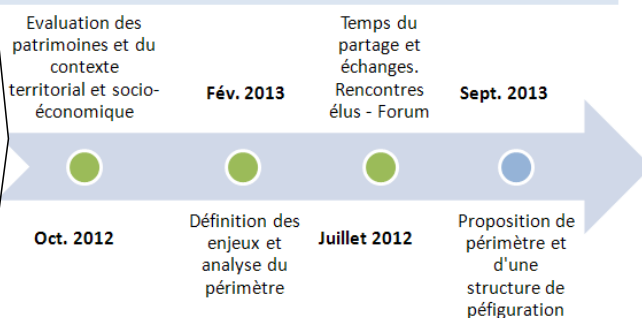


Rappel des étapes

Obtenir le décret du 1^{er} ministre qui concrétise le classement en Parc Naturel Régional constitue une démarche ambitieuse et nécessaire pour l'avenir de nos communes. Petit rappel



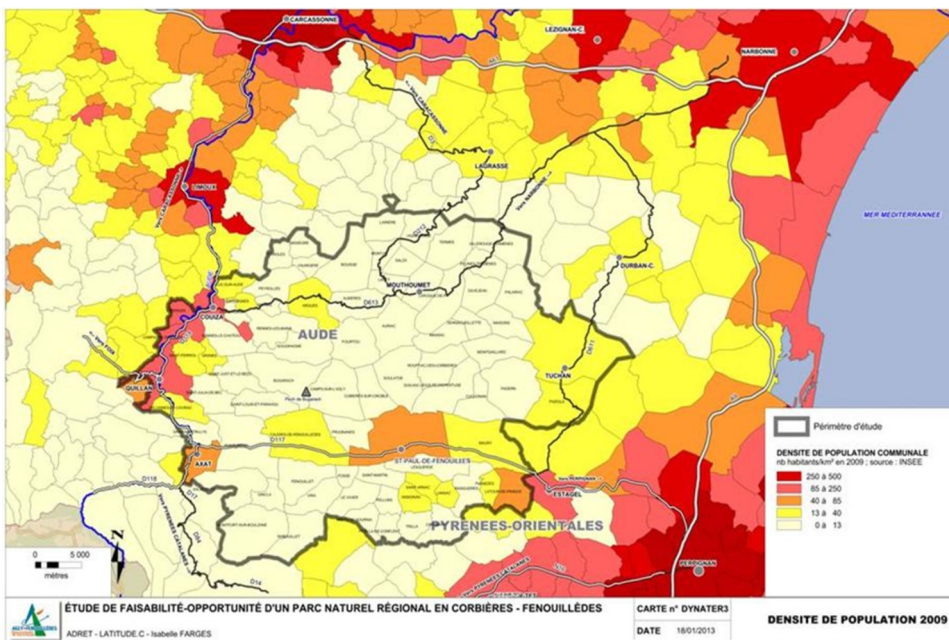
Une étude en 4 phases



UN NOUVEAU TERRITOIRE DE PROJET

Le territoire d'étude est nouveau en termes d'organisation, cependant il présente des caractéristiques, des problématiques, une volonté et des enjeux communs. Le territoire Corbières-Fenouillèdes se caractérise par :

- une faible voire très **faible densité de population** situé entre 3 agglomérations. La densité moyenne est de 18 habitants au km². Néanmoins il est **attractif**, avec un solde migratoire supérieur aux taux départemental et régional.
- **sa multipolarisation**. Les habitants vont chercher services et emplois dans des bassins différents, mais partagent la même identité rurale, les mêmes questions de développement, de maintien des services, d'accès etc...
- **classé en totalité en zone de montagne**, à l'extrémité du massif pyrénéen, il fait le lien entre la montagne et la mer. Cette zone de piémont, dont l'économie est basée avant tout sur les ressources locales (agriculture, tourisme...) est à la fois très fragile et en mutation.



LE PNR CORBIÈRES FENOULLÈDES : UN ENJEU STRATÉGIQUE MAJEUR

En positionnant de façon forte ce territoire de « marches », entre PNR des Pyrénées catalanes et PNR de la Narbonnaise, la création du PNR Corbières-Fenouillèdes relève d'un enjeu stratégique majeur. Sa création permettrait d'assurer une cohérence régionale voire inter-régionale pour la création d'un espace de préservation-gestion de la mer à la montagne et ainsi de :

- Constituer une trame d'espaces protégés qui s'intègre au schéma régional de cohérence écologique
- Valoriser les paysages spécifiques de cette partie du massif pyrénéen
- Donner corps à la notion « d'avant-pays » définie dans les Schémas régionaux et départementaux d'aménagement en matière économie, de services, de développement des liens rural-urbain avec les agglomérations environnantes.



UN TERRITOIRE AU PATRIMOINE NATUREL, PAYSAGER ET CULTUREL TRÈS RICHE



Le territoire
des aigles



Les citadelles
du vertige



Bastion avancé
des Pyrénées

- une **géologie** complexe et unique dans les Pyrénées
- des **paysages** spectaculaires, variés, préservés fait de pics, gorges, falaises, points de vue...
- une richesse **botanique** remarquable avec 241 espèces d'intérêt patrimonial sur près de 2.000 actuellement recensés, des espèces endémiques...
- un espace reconnu en tant que « Hot Spot » pour l'**avifaune** avec 2 ensembles à enjeux majeurs : les rapaces (4 espèces d'aigles ; 2 de vautours), le cortège des passereaux méditerranéens
- une **histoire** partagée en tant qu'espace de rencontre, de transition, de passage depuis la préhistoire jusqu'à la création des départements. De nombreux **sites patrimoniaux** dont les citadelles royales mais aussi de nombreux châteaux en témoignent aujourd'hui.
- une **langue commune**, le Fenouillèdes étant le seul territoire Occitan des Pyrénées Orientales.

- des **ressources en eau superficielle et souterraine importantes**, ainsi qu'en **ressources forestières**, et **potentiel énergétique** lié aux énergies renouvelables. C'est aussi un territoire confronté à des questions importantes **en termes de gestion des ressources et des risques**. Il doit à la fois protéger et valoriser ces ressources, mais aussi gérer un certains nombres de risques associés comme le risque d'incendie en raison d'une fermeture des milieux, la réduction de l'aléa inondation pour les plaines en aval, la maîtrise d'un développement de l'éolien, du photovoltaïque, des carrières respectueux des enjeux paysagers et naturalistes.



Un château
d'eau régional

L'INTÉRÊT DE CE TERRITOIRE EST RECONNU PAR DE NOMBREUX CLASSEMENTS



A titre d'exemple, on dénombre **une quarantaine de sites inscrits ou classés** à l'inventaire des sites (Galamus, défilé de Pierre-Lys, gorges de l'Orbieu....) et quasiment autant aux monuments historiques (châteaux, églises, aqueduc...).

91 % du territoire est classé en Zone Naturelle d'intérêt Floristique et Faunistique (ZNIEFF),

40% en Zone d'Intérêt Communautaire pour les Oiseaux (ZICO).

Le territoire est également couvert par 2 grandes entités écologiques du Schéma Régional de la Biodiversité, il appartient à 3 zones écologiques d'importance régionale.

Il est connu et reconnu comme un terrain exceptionnel de recherches géologiques, archéologiques, historiques et d'enseignement (ex. centre de recherche du musée des dinosaures d'Espéraza) et par le public grâce à des sites, monuments, « légendes » de notoriété nationale et internationale, comme les citadelles du vertige et sites du pays Cathare, le Pic de Bugarach, la légende de l'abbé Saunières, le curé de Cucugnan....

LES TROIS DÉFIS À RELEVER

En créant le Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes, le territoire, les élus, les partenaires pourront se donner les moyens de relever les trois principaux défis actuels et à venir.

Maintenir et restaurer les milieux ouverts par les activités agricoles, forestières et touristiques afin de favoriser la biodiversité, la qualité des paysages, mais aussi de mieux gérer les risques et notamment les risques d'incendie.



Gérer de façon durable les ressources patrimoniales qui ont un intérêt et un impact extra-territorial. Il s'agit notamment de protéger la ressource en eau superficielle et souterraine, mais également de renouveler et accroître l'attractivité des grands sites culturels en favorisant et s'appuyant sur les démarches de classement en cours (projet de classement UNESCO, projet de classement à l'inventaire des sites de la crête qui s'étend de Bugarach à Padern)



Maintenir un territoire habité, actif et de qualité en créant les conditions de développement d'une économie durable, en accompagnant les mutations ou adaptation d'activités agricoles en cohérence avec les scénarios de changement climatique, en favorisant l'innovation pour le maintien et l'accès aux services, en encourageant la qualité de l'urbanisme et de l'habitat.

Rendez-vous à la rentrée

Après le temps fort du forum qui nous permet d'échanger et de voir à travers l'expérience d'autres PNR ce qu'apporte très concrètement un classement en PNR, il sera temps au début du mois d'octobre de nous engager plus avant, avec nos partenaires dans le cadre d'une structure de préfiguration pour faire avancer ce beau projet.

L'étude de faisabilité opportunité du PNR des Corbières Fenouillèdes est portée par la Communauté de Communes Agly Fenouillèdes dans le cadre d'un groupement de commande. L'étude est confiée à Adret environnement, Latitude C et Isabelle Farges.

Pour tout renseignement, contacter Magali BLANC au 04 68 43 39 75 – contact@asso-adat.org

Pour plus d'informations consulter les sites:
www.cc-aglyfenouilledes.fr
www.parc-naturels-regionaux.tm.fr